



Contribution de la commission Revue AG 2022

Quel avenir pour la revue Nature et Progrès ?

Texte d'orientation pour l'Assemblée générale de la Fédération Nature et Progrès le 17 septembre 2022

Pourquoi une revue Nature & Progrès ?

Dans le paysage actuel de la bio, Nature & Progrès est en train de s'estomper, même auprès des publics "écologiques". Si nous constatons un développement de la mention, nous sommes de plus en plus marginalisés auprès du public et des décideurs, tant au niveau local que national. Alors que la bio officielle est de plus en plus mise en cause pour son laxisme et son productivisme. Le repli sur soi de Nature & Progrès conduirait à sa disparition.

Pour plus de visibilité, nous avons besoin de faire entendre notre voix. Si cela doit passer par la mention et les professionnels, cela doit aussi passer par la revue, qui doit rester un outil de communication externe. Elle doit relier une information sur nos pratiques à l'ensemble de notre projet de société, comme le précise la charte N&P, et comme le figure la boussole NESO qui prend en compte la cohérence de la démarche professionnelle avec notre vision de la société : Naturel, Energie, Social, Origine. Aborder des problèmes larges (énergie, démocratie, santé, solidarité...) répond totalement à cette éthique NESO. C'est ce lien dans l'information qui conforte notre crédibilité et notre spécificité en défendant notre vision d'une société d'agroécologie paysanne...

Quel(s) public(s) ?

La revue doit apporter des informations de façon claire et simple, compréhensible par un maximum de personnes... Elle introduit et fait vivre les différents débats qui interrogent notre projet de société. Elle peut être une porte d'entrée et une source de conscientisation d'un public non averti sur toutes sortes de sujets.

Que toutes et tous y trouvent une information, et pas seulement sur les sujets qu'il connaît. Que les professionnel·les s'ouvrent aux problématiques des productions autres que la leur. Que les consommateurs et consommatrices enrichissent leurs connaissances sur tout ce qui touche notre agroécologie paysanne, et fassent ainsi le lien entre l'aspect strictement agricole et alimentaire et l'ensemble des problématiques sociales.

La revue s'adresse aussi aux réseaux institutionnel, associatif, politique, culturel, éducatif... en particulier les partenaires potentiels de N&P.

Quelle peut être la place des groupes dans la revue ?

- la revue accueille les infos des groupes sur leurs actions, met en valeur les professionnels locaux et leurs rôles dans les territoires ;
- la revue constitue un outil de promotion de Nature & Progrès : il faut construire une "boîte à outil" qui permette aux groupes de le valoriser localement (en se valorisant).
- Avec idéalement un référent Revue dans chaque groupe qui fait remonter les infos et les idées de sujets potentiels et les photos au comité de rédaction. Et un autre référent (ou le même) qui s'occupe localement de la diffusion et de la promotion de la revue.

La place des professionnel-les dans la revue ?

- D'abord par les nombreux articles qui les mettent en valeur : bioportraits, présentation de productions ou de filières;
- Par le développement d'informations sur les problèmes et les alternatives existantes : dossiers d'alarme (pesticides, nucléaire...), dossiers d'infos (alternatives agricoles, quels outils pour quels paysans ?)...
- Par certains matériaux (articles et photos pour la banque de données), et réflexions et /ou actions (fauchages d'OGM, échanges de semences paysannes, promotion des races anciennes, dénonciation des projets inutiles, etc.).
- Par la promotion de la revue (sur leur stand par ex.).

Est-ce un outil de communication et d'échange interne ou de communication externe ?

Comme dit précédemment et pour toutes les raisons déjà évoquées la commission revue souhaite que cette dernière reste un outil de communication tourné vers l'extérieur.

Selon nous, la communication interne nécessite d'autres outils permettant la circulation d'informations et confortant un véritable réseau N&P. Il existe déjà la Gazette. Autrefois un bulletin intérieur paraissait tous les 2 mois.